

Combrit, le 6 décembre 2023

**A l'attention de Mesdames et Messieurs  
Les membres du Conseil Municipal**

Objet : Conseil municipal du 12 décembre 2023  
N/réfs. : CL/PLG/021223  
P.J. : Ordre du jour du conseil municipal du 12 décembre 2023  
Rapport préparatoire et pièces annexes  
PV du conseil municipal du 14 novembre 2023

Mesdames, Messieurs,

Je vous prie de bien vouloir prendre part à la prochaine réunion du Conseil Municipal qui aura lieu à l'espace sportif de Croas Ver :

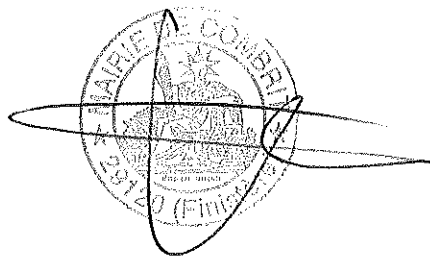
**Le mardi 12 décembre 2023 à 20h00**

Pour me permettre de présenter une réponse motivée, je vous invite, préalablement à la réunion, à formuler par écrit toute question que vous souhaiteriez aborder lors du Conseil Municipal (obligation de l'article L.2121-19 du CGCT).

En cas d'absence, merci de donner pouvoir à l'un des membres du Conseil.

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de ma meilleure considération.

**Christian LOUSSOUARN**  
*Maire de Combrit – Sainte Marine*



**CONSEIL MUNICIPAL**  
**MARDI 12 DECEMBRE 2023 A 20H00**  
**Espace sportif de Croas Ver**

ORDRE DU JOUR

CCPBS

- Rapport annuel d'activité 2022
- Mise en place d'un groupement de commandes pour le déploiement des stationnements vélos

FINANCES

- Tarifs communaux 2024
- Restaurant scolaire, décision modificative
- Restaurant scolaire, durée d'amortissement véhicule
- Autorisation de mandatement des dépenses d'investissement
- Bons d'achats
- Approbation de la convention relative au projet d'aménagement du giratoire à Kerbenoën

MARCHES PUBLICS / TRAVAUX

- Ecole de Combrit et espace sportif
  - o Audit énergétique

MARITIME

- Tarifs 2024 du port (services et bouées)

Combrit, le 6 décembre 2023  
Affichage le 6 décembre 2023

Christian LOUSSOUARN  
Maire de Combrit – Sainte Marine

